ENFANCE & JEUNESSE

Création d'un pôle socio-culturel

PAGE 7



ENFANCE & JEUNESSE

Les vacances d'été du service jeunesse

PAGE 8



PUGET-VILO Infos

www.puget-ville.fr / Le journal communal de Puget-Ville / OCTOBRE 2018 / N°44

Une nouvelle école maternelle

dossier en page 5

Puget-Ville
Provence et Nature



Catherine ALTARE
Maire de Puget-Ville
Vice-présidente de la Communauté de Communes Cœur du Var

« Bonne lecture à tous »

Éditorial

Cette année encore, notre commune s'est engagée, dans de nombreuses réalisations :

- mise en place d'une mutuelle communale ouverte à tous,
- aménagement d'une aire de camping-cars,
- travaux d'amélioration de la sécurité routière,
- ouverture d'un accueil de loisirs sans hébergement les mercredis,
- réfection des équipements sportifs : BMX et stade
- et, construction d'un nouveau groupe scolaire qui aura absorbé l'essentiel du budget investissement 2018. Son coût de 3 583 076€ HT sera financé en TTC par :
  - l'autofinancement,
  - un emprunt de 2 millions, qui porte l'annuité de la dette à 208 920 €, soit un montant qui reste inférieur à ce qu'il était à notre arrivée à la mairie, en 2014 *(230 769 €)*.
  - et 1243 044€ de subventions accordées par l'Etat, le Département et la Région. D'autres demandes de subventions sont en cours.

La construction de cette école n'était pas inscrite dans notre programme électoral. Cependant, elle s'est imposée comme une évidence, en ce qu'elle apporterait une réponse globale à différents problèmes tels l'absence de réfectoire à l'école maternelle, l'exigüité du réfectoire et de la cour de récréation de l'école élémentaire et le manque de locaux pour les associations et le service jeunesse.

Fonctionnel et spacieux, ce nouveau groupe scolaire apporte un confort d'utilisation qui répond aux attentes des enseignants et du personnel communal ainsi qu'au bien-être des enfants.

L'ancienne école maternelle devient un pôle socio-culturel mis à disposition des associations, du service jeunesse et de l'ALSH.

Vous pourrez assister prochainement à l'inauguration de l'école. Vous y serez tous conviés ; la date restant à définir avec les partenaires.

D'autres rencontres vous attendent avec le spectacle familial « La balade des jouets » le 24 novembre et la fête de Noël le 15 décembre.

Je vous laisse feuilleter ce dernier journal communal de l'année et découvrir les actions et manifestations passées et à venir.

Les nouveaux commerçants à Puget-Ville



Office notarial

Maître Michel Kremer
164 rue du Rayolet
04 94 42 92 27
michel.kremer@notaires.fr
Horaires : lundi au vendredi
9h à 12h30 et 14h à 18h



Pressing écologique

477 route de Pierrefeu
06 09 76 48 39
9h à 19h du lundi au samedi
Ramassage et livraison à domicile gratuit
Dépôt pressing à la Régence
Spécialité cuir



Les élus de l'opposition ont la parole

Puget-ville, futur désert médical ?

Le remplacement des médecins généralistes dans les villages est un gros problème qui doit être pris au sérieux par les services publics et par les élus.

Cette difficulté de renouvellement est liée à la question de l'installation des jeunes médecins qui doivent remplacer ceux qui quittent le territoire.

Puget-ville, 4400 habitants : 2 médecins et bientôt plus qu'un.

Alors que certains maires s'organisent et anticipent le risque des désertifications médicales… que font nos élus pugétois ? De nombreuses solutions auraient pu être envisagées et proposées pour attirer de nouveaux médecins : mise à disposition de locaux et d'habitation, financement d'une maison de santé etc..

Alors que certaines communes rivalisent d'imagination pour lutter contre la pénurie de médecins, nos élus ne semblent pas décider à mettre tout en œuvre pour apporter des solutions pérennes à cet épineux problème. Si tel avait été le cas, nous aurions pu féliciter les élus en place d'avoir, une fois n'est pas coutume, anticiper une problématique qui touche la majorité d'entre nous.

Nous tenons également à rappeler que leur choix de vendre un terrain communal sur lequel vont être construits 4 immeubles à vocation sociale ayant une totalité de 70 logements va nécessiter des infrastructures mais aussi des médecins pour les 70 nouvelles familles.

Nous profitons de cet espace pour souhaiter une très bonne retraite au Docteur Dausset

« Puget-ville reste notre priorité. »

Stéphanie Truc-Morelle, Angélique Valois, Eric Revel, Fabrice Sforza, Raymond Perelli, Abdelkader Hadjazi

---



Ma commune sans pesticide

un enjeu important

Depuis le 1er janvier 2017, les désherbants chimiques sont interdits sur les espaces publics. C'est pourquoi, la municipalité s'est engagée dans une démarche vers le zéro pesticide ; un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

La commune s'est dotée d'un plan de désherbage adapté et pratique une gestion différenciée des espaces verts. Les agents municipaux ont abandonné le désherbage chimique au profit de méthodes alternatives : arrachage mécanique ou manuel... Des techniques nécessitant davantage de travail tant en termes de temps passé que de fréquence d'intervention. Certains espaces comme le cimetière sont particulièrement chronophages. De nouvelles approches vont y être testées (ensemencement avec de la micro luzerne ou désherbage au vinaigre d'alcool).

Une subvention de 29 560 € a été obtenue pour l'acquisition de matériels spécifiques.

En 2019, cette loi s'appliquera également aux particuliers pour leur jardin. Grâce à des gestes simples et de bon sens, il est possible de se passer de ces produits. ➲*RDV sur : www.puget-ville.fr.*



Un kit scolaire pour une bonne rentrée



Pour cette nouvelle année scolaire 2018/2019, le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité initier une action, en faveur des collégiens et de leurs familles en participant à la réduction du coût que représente la scolarité.

Pour cela, un kit de fournitures scolaires a été offert à chaque élève pugétois entrant en sixième.

Cette action a concerné 85 enfants.

Sortie scolaire

Belle journée pour les élèves de CM2 sur les sentiers de la mémoire



Au mois de juin, en fin d'année scolaire 2017/2018, les élèves des deux classes de CM2, accompagnés de leurs professeurs, ont visité le mémorial du Faron sur le débarquement en Provence, grâce à l'association patriotique le souvenir français. Après une montée en téléphérique, à leur grand émerveillement, les enfants se sont montrés très intéressés par les explications du guide et de leurs enseignantes notamment sur les personnages et les anecdotes concernant la libération de notre village. La visite a été suivie d'un pique-nique dans la pinède puis d'une activité « land art ». Un beau souvenir pour ces élèves.



Une rentrée scolaire 2018/2019
placée sous le signe du changement

Lundi 3 septembre, les élèves pugétois ont repris le chemin de l'école. L'école élémentaire a accueilli 347 enfants, sous la direction de Madame Assailly. L'école maternelle a reçu, quant à elle, 160 enfants, sous la direction de Madame Barbisan.



➔ Quelles nouveautés ont-ils pu découvrir ?

- un rythme scolaire rétabli à la semaine de 4 jours répondant à la demande des enseignants et des parents d'élèves.
- une cour de l'école élémentaire agrandie de 300 m^2 .
- un nouveau restaurant scolaire auquel les enfants des 2 écoles accèdent directement depuis la cour. Plus spacieux et plus fonctionnel, il permet d'accueillir tous les élèves souhaitant déjeuner à la cantine sur deux services au lieu de trois.
- une nouvelle école maternelle offrant des lieux d'enseignement adaptés pour les enfants et les enseignants et des équipements conformes à la demande et l'évolution démographique de la commune. Des travaux de finitions sont encore à réaliser. Ils sont prévus pour les prochaines vacances (notamment le bardage des façades).

Une nouvelle école maternelle



Les enfants, acteurs de la réduction du gaspillage alimentaire



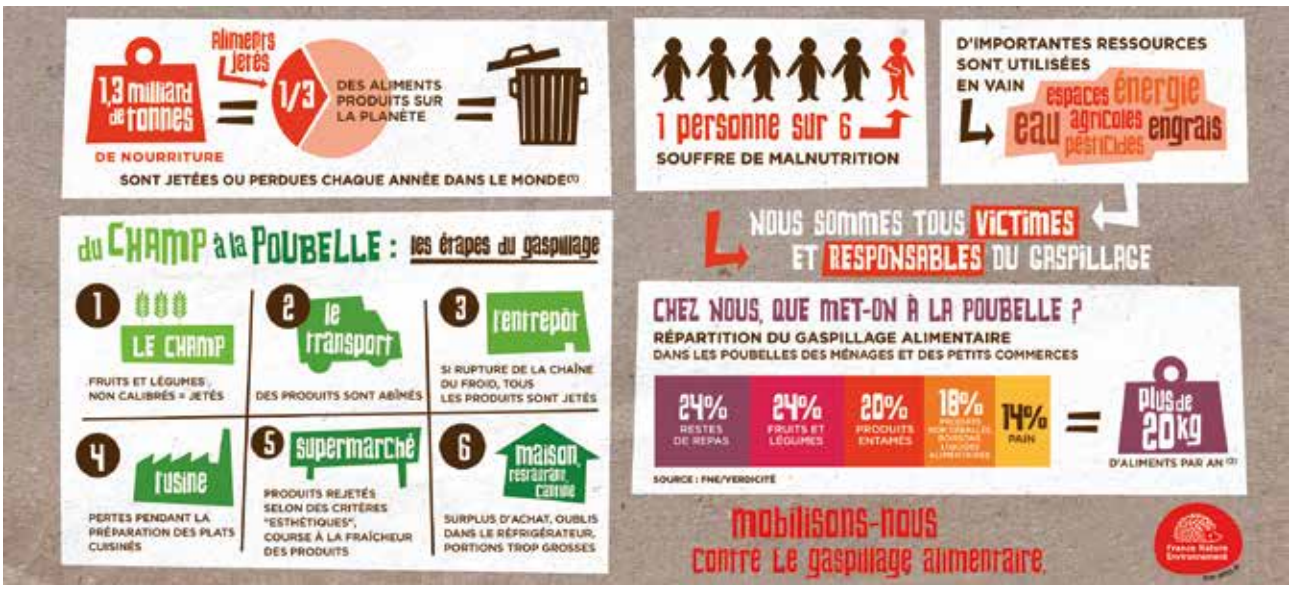
Puget-Ville s'est engagée à réduire le gaspillage alimentaire dans les écoles en partenariat avec la communauté de communes Cœur du Var. Une campagne de pesée réalisée en juin 2018 a révélé une moyenne de 36,96 kg de déchets gaspillés par jour, représentant un coût de 72,60 €.

Pour réduire ce montant, toutes les étapes de la production et de la consommation de nourriture doivent être prises en compte car elles sont potentiellement source de gaspillage, pour de nombreuses raisons : techniques, comportementales, culturelles, économiques... Chaque acteur au sein d'un établissement de restauration détient donc une partie des solutions, qui pour être pleinement efficaces nécessitent une approche globale. Il faut apprendre à adapter sa façon de faire ou son comportement.

Les élèves de l'école élémentaire ont été associés au projet. Ils ont ainsi participé, en juin 2018, à un atelier de sensibilisation au gaspillage alimentaire animé par la communauté de communes Cœur du Var. La municipalité a également fait l'acquisition d'une table de tri pour le nouveau restaurant scolaire. Objectifs : sensibiliser les enfants aux conséquences du gaspillage alimentaire, les rendre automnes au débarrassage du plateau et les responsabiliser.



Vous aussi, agissez !





De nouvelles salles de classe pour l'école élémentaire



Les agents des services techniques réalisent, actuellement, des travaux dans l'ancien réfectoire de l'école élémentaire pour le transformer en 2 salles de classe.

Elles accueilleront, dès la rentrée des vacances de la toussaint, les élèves qui occupaient les structures modulaires ; une solution qui avait été retenue provisoirement.



L'ancienne école maternelle devient un pôle socio-culturel

Les locaux de l'ancienne école maternelle sont progressivement réattribués.

Certaines associations y ont d'ores et déjà pris place : Mille et une idées créatives, Danse sons, Être, Olympic Taekwondo, les Amis du Vieux Puget, le Comité de jumelage, Lou Nistoun, le CEPI, les Toiles de Puget-Ville, et le Boutis.

À l'issue de travaux de réaménagement, ils accueilleront également à compter de janvier : le centre aéré et le service jeunesse qui disposeront ainsi de locaux plus grands et plus pratiques.

Le local actuel du service jeunesse, devenu trop exigu, sera mis à disposition de 2 associations : Les Enfants d'Abord et le Comité des Fêtes Pugétois.



Les vacances d'été du service jeunesse





Cet été, le service jeunesse a proposé aux jeunes pugétois de nombreuses animations ainsi que 2 séjours organisés à Vars les Claux.

Retour en images sur des vacances réussies : randonnée, kayak, VTT, tennis ballon, aqualand, trampoline, atelier bricolage, pétanque, aquavillage parc, tournoi de freesball...













La pipistrelle commune

Un mammifère intégralement protégé

C'est la plus petite chauve-souris d'Europe (8 grammes au plus) et la plus fréquente en France.

Sociable, elle vit en colonies. La moindre cavité peut faire office de gîte. Sédentaire, elle passe l'été à notre proximité : dans les crevasses des murs, derrière les volets, sous les tuiles, les ponts…tandis qu'elle hiberne généralement dans des milieux plus tempérés et humides : grottes, mines, caves... Nocturne et exclusivement insectivore, elle chasse après le coucher du soleil.

Elle se repère et se déplace en émettant des ultrasons qu'elle utilise selon le principe du radar ; ce qui lui permet d'attraper jusqu'à 3000 insectes par nuit : chironomes, moustiques chrysopes, petits papillons... Elle doit se reposer régulièrement entre des séquences de chasse.



L'accouplement a lieu de la fin août jusqu'à la fin septembre. La fécondation est différée en avril. À cette époque, les femelles se regroupent dans des gîtes de reproduction. La gestation dure de 35 à 80 jours selon les conditions climatiques.

Les naissances (généralement une par femelle) ont lieu de juin à mi-juillet. Les petits sont allaités et restent accrochés à leurs mères jusqu'à leur envol vers 4 semaines. Ils sont sevrés vers la sixième semaine. Une fois les jeunes émancipés, les femelles quittent le gîte de reproduction pour rejoindre les mâles et s'accoupler.

L'automne, saison encore riche en insectes, va permettre aux chauves-souris de se constituer un maximum de réserves en prévision de l'hiver.

L'espèce subit une baisse des effectifs probablement liée aux pesticides et à la pression anthropique.



Une maison de santé à Puget-Ville, un projet au point mort

En 2015, les médecins du village se sont rapprochés de la municipalité afin de trouver un local plus grand. Nous avons alors rencontré, avec eux, la Région et l'Agence Régionale de Santé pour créer une maison de santé pluri-professionnelle dans l'ancien cabinet du docteur Berthe, qui est une propriété de la commune place de l'église *(cf. page 7 du journal communal de juillet 2016*)*.

Ce bâtiment devait accueillir des paramédicaux à l'étage et jusqu'à 4 cabinets médicaux en rez-de-chaussée.

La commune aurait pris en charge les travaux de réhabilitation, assurés de subventions importantes ; ce qui permettait de proposer des loyers relativement bas. De plus, chaque médecin aurait bénéficié d'une aide à l'installation.

Avec cette maison « médicale », la municipalité, consciente de la dégradation de l'offre de soins, espérait attirer de jeunes médecins. Notamment, une généraliste de Pignans, ne souhaitant pas travailler seule, envisageait de s'y installer.

Malheureusement et bien qu'à l'origine de la demande, les médecins du village se sont retirés du projet au motif qu'ils ne souhaitaient pas travailler dans une telle structure.

En mai 2018, un des deux médecins est revenu nous demander un local. Soucieux de la continuité des soins, nous lui avons répondu que c'était possible s'il envisageait d'accueillir un second médecin dans le même local. Sachez que nous n'abandonnons pas le projet et que nous tentons toujours de mobiliser afin de renforcer l'offre médicale et faciliter l'accès aux soins sur la commune.

Didier Fossé,
adjoint au Maire aux affaires sociales

***ZOOM SUR L'ARTICLE PARU EN 2016 DANS LE JOURNAL COMMUNAL**

Création d'une maison médicale

Marché de maîtrise d'œuvre en cours

Commencement des travaux : début 2017 pour une livraison prévue début 2018



À VENIR



Fête nationale - Soirée dansante
Mairie de Puget-Ville

Festivités

RETOUR EN IMAGES

sur les dernières manifestations organisées par la commune et les associations



Stage de chants grégoriens
Les Amis du Vieux Puget



Feux d'artifices
Mairie de Puget-Ville

>> RESTROSPECTIVE



Festi'blues 2ème édition
Mairie de Puget-Ville et FBM Prod



Fête locale - Soirée Cabaret
Comité des Fêtes Pugétois



Cinéma en plein air
Mairie de Puget-Ville



Thé dansant
Centre Communal d'Action Sociale

Code de la route

Rappel des fondamentaux liés à la vitesse

De nombreuses plaintes nous remontent régulièrement quant à la gêne et les risques occasionnés par la vitesse excessive de certains automobilistes dans les rues du village.

TRAVAUX RÉALISÉS

Sensibles à ces requêtes, la municipalité a fait aménager certaines rues et quartiers (plots, chicanes, banquettes berlinoises, dos d'âne, marquages au sol) pour tenter de casser la vitesse et sécuriser les riverains ; notamment : la rue de la libération, le hameau du Mas de Brun, l'allée Rhin et Danube, la rue du Mas de Clapier, le chemin de la Maïre des eaux...

TRAVAUX À VENIR

Les travaux seront poursuivis progressivement là où le besoin est avéré.De plus, comme suite à l'ouverture de la nouvelle école maternelle, une partie du chemin de Gravaillon et l'espace Félibrige seront aménagés de manière à sécuriser la circulation piétonne.

CODE DE LA ROUTE

Il est important de rappeler que tout automobiliste doit impérativement réduire sa vitesse en dessous de la vitesse maximale autorisée dans tous les cas mentionnés à l'article R 413-17 du code de la route :



1. **Les vitesses maximales autorisées ne s'entendent que dans des conditions optimales de circulation :** bonnes conditions atmosphériques, trafic fluide, véhicule en bon état.
2. **Elles ne dispensent en aucun cas le conducteur de rester constamment maître de sa vitesse** et de régler cette dernière en fonction de l'état de la chaussée, des difficultés de la circulation et des obstacles prévisibles.
3. **Sa vitesse doit être réduite :**
   - Lorsque les conditions de visibilité sont insuffisantes (temps de pluie, brouillard...) ;
   - Lors du croisement ou du dépassement de véhicules de transport en commun ;
   - Lors du croisement ou du dépassement de piétons ou cyclistes ;
   - Lors du dépassement de convois à l'arrêt ;
   - Dans tous les cas où la route ne lui apparaît pas entièrement dégagée ou risque d'être glissante ;
   - Dans les virages ;
   - Dans les descentes rapides ;
   - Dans les sections de routes étroites ou encombrées ou bordées d'habitations ;
   - A l'approche des sommets de côtes et des intersections où la visibilité n'est pas assurée ;
   - Lorsqu'il fait usage de dispositifs spéciaux d'éclairage et en particulier de ses feux de croisement ;
   - Lors du croisement ou du dépassement d'animaux.

SANCTIONS ENCOURUES

Le fait, pour tout conducteur, de ne pas rester maître de sa vitesse ou de ne pas la réduire dans les cas prévus au présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Vitesse excessive eu égard aux circonstances					
Contravention de 4ème classe	**Prix de l'amende**				**Retrait de**
	Minoré	Forfaitaire	Majoré	Maxima	
	90€	**135€**	**375€**	**750€**	**0 point**

>> L'AGENDA

NOVEMBRE

Vendredi 2 : Don du sang de 8h à 12h salle Jean Latour.

Samedi 3 : Thé dansant du Club Automne à 14h salle Jean Latour. Ouvert à tous. *Contact : 04 94 48 19 95.*

Jeudi 8 : « Francky Folies » au Cabaret Music Hall. Organisé par le Club Automne. 62€. *Sur réservation : 04 94 48 19 95.*

Dimanche 11 : Bourse aux jouets des Enfants d'Abord à partir de 9h salle Jean Latour. *Contact : 06 35 32 53 92.*

Samedi 17 : Fête du vin nouveau à 19h30 salle Jean Latour. Sur réservation. *Comité des Fêtes Pugétois : 07 69 82 78 40.*

Vendredi 23 : Séance de cinéma à 20h30 salle Jean Latour. Le titre du film sera bientôt communiqué. Tarif : 6€ la place. *Mairie : 04 94 13 82 00.*

Samedi 24 : Spectacle familial « la balade des jouets » à 20h30 salle Jean Latour. Entrée gratuite. *Mairie de Puget-Ville : 04 94 13 82 00.*

Mardi 27 : Loto du Téléthon à 14h15 au club automne. *04 94 48 19 95.*

Du 30 novembre au 2 décembre : Marché de noël et Foire aux santons de 9h à 18h salle Jean Latour. *Syndicat d'Initiative Pugétois : 07 60 76 86 01.*

DÉCEMBRE

Samedi 8 : Concert Supernatural + Spirit Menthol 20h30 salle Jean Latour. 12€, réduit 10€, adhérent 8€. Organisé par la MAP et Tandem. *06 14 88 08 90.*

Dimanche 9 : Loto du CAP à 15h salle Jean Latour. *06 77 25 55 59.*

Vendredi 14 : Séance de cinéma de Noël à 20h30 salle Jean Latour. Le titre du film sera bientôt communiqué. 6€ / gratuit pour les - de 14 ans.

Samedi 15 : Concert de noël du Jazz Variétés Pugétois de 17h30 à 19h30 salle Jean Latour. *Contact : 06 60 94 91 07.*

Samedi 15 : Fête de Noël à partir de 14h30 au centre-ville. Spectacle, arrivée du père-noël, animations. *Mairie : 04 94 13 82 00.*

Dimanche 16 : Repas dansant du Club Automne de 12h à 18h salle Jean Latour. Ouvert à tous. *Sur réservation : 04 94 48 19 95.*

>> LE CARNET

Naissance

Lilwenn MORIZUR : 11 mai
Inès JANVIER : 14 mai
Camille AMBROZY : 12 juin
Elise MEYER : 30 juin
Nélio QUINONES-GIL : 10 juillet
Noah VANDEGOOR PERY : 21 juillet
Jessy MAURIN COLOMBAN : 8 août
Sandro HAMZAOUI : 4 septembre
Ilenzo LORCA : 14 septembre
Maëlys LECANU : 24 septembre

Décès

Lucienne HERMITTE : 25 juillet
Ginette EMERIC : 8 septembre
Magali MARLET : 28 septembre

Mariage

Eve ADELE et Nicolas BENECH : 14 juillet
Chrysalide BABOIS et Frederic SATORI : 21 juillet
Isabelle FAVRE et Ludovic MENARD : 11 août

>> ÉCONOMIE









Si vous ne recevez pas le journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :

Mairie de Puget-Ville - Service Communication
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville
Tél : 04 94 13 82 19
Fax : 04 94 13 82 01
communication@puget-ville.fr
www.puget-ville.fr

PUGET-VILO Infos
Journal communal d'information

Edité par : Mairie de Puget-Ville
368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

Directeur de la publication :
Madame le Maire, Catherine Altare

Conception / Réalisation :
Vanessa Martin, service communication

Rédacteurs : Vanessa Martin, Catherine Altare

Crédits Photos : Mairie de Puget-Ville, Adobe Stock

Impression : Pure Impression - 2150 exemplaires
Papier offset recyclé

Distribution : Mairie Puget-Ville